

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2017

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 24 novembre 2017 à 20 heures sous la présidence du maire Jacky BONIN.

Absente excusée : Nathalie BERT.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseil municipal a examiné les points suivant :

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' et accepte, en conséquence, le transfert au 1^{er} janvier 2018 au titre des compétences optionnelles, les compétences eau et assainissement , afin de se placer dans une démarche volontariste de prise de compétence anticipée par rapport aux échéances réglementaires (1^{er} janvier 2020) et de maintenir à la collectivité le bénéfice d'une DGF bonifiée.

D'autre part, le conseil municipal approuve le transfert au 1^{er} janvier 2018, au titre des compétences supplémentaires, de la compétence « Ludothèque : création, aménagement, gestion et participation aux actions associatives » et approuve en conséquence la modification des statuts de la communauté de communes. Cette prise de compétence permettra de mettre en place un service ludothèque intercommunal en utilisant le stock de matériel acquis en 2016 suite à la liquidation judiciaire du Comité Bressan d'Action Sociale.

TRANSFERT DES ZAE. Le conseil municipal approuve le transfert en zone économique au sens de la loi NOTRe des zones artisanales des communes de SAGY, VARENNES ST SAUVEUR, CUISEAUX, BRANGES et LOUHANS et approuve également le transfert de gestion de ces zones d'activité économique à la Communauté de Communes BLI selon les modalités patrimoniales et financières définies par le conseil communautaire de BLI en date du 27 septembre 2017

PRIX DU GAZ : Après étude, le conseil municipal donne un avis favorable sur le renouvellement du contrat « ZEN » qui lie la commune avec FINAGAZ et qui permet de geler sur les trois prochaines années le tarif appliqué actuellement.

CANTINE : Afin de soutenir l'association des Cantines scolaires Ratte / Montagny et d'équilibrer sa situation financière, le conseil municipal décide de lui attribuer une aide exceptionnelle de 1.000 euros.

PRET DU STADE : Le conseil municipal donne un accord de principe pour la mise à disposition des installations sportives du stade le week-end du 1^{er} avril 2018 à une association en cours de création et dont le but est d'organiser des manifestations de type géocaching, loisir qui consiste à utiliser le GPS afin de localiser des caches dissimulées à divers endroits de la commune.

VŒUX DU MAIRE : le maire informe que la soirée intitulée « Les vœux du Maire » et au cours de laquelle seront présentés les nouveaux habitants, se déroulera le samedi 13 janvier 2018 à 18 heures à la Maison du Temps Libre. Les invitations seront distribuées vers la fin de l'année.

Le Maire fait le résumé des différentes réunions auxquelles il a participé et fait le point sur les travaux en cours avec notamment l'aménagement de la grange et de l'étable de la Maison LONJARET qui a débuté deuxième quinzaine de novembre.

REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DE LA FUTURE « maison des associations ». Afin d'appréhender au mieux le type de travaux à réaliser en fonction des besoins détectés, le conseil municipal souhaite s'entourer des conseils de l'Agence Technique Départementale et mandate le maire pour une prise de contact avec cet organisme auprès duquel notre commune est adhérente..

Le conseil municipal étudie les questions diverses.